

Vœux 2019

La cérémonie des vœux revêt toujours un aspect surtout solennel mais quelque peu délicat dans la mesure où le passé, le présent et le futur doivent être reliés. Vous êtes avides de connaître ce qui a été réalisé et ce qui va l'être. Par avance, pardonnez mes éventuels oublis.

L'année 2018 a fermé sa porte laissant derrière elle bonheur, joie, satisfaction et tristesse. Je commencerai bien sûr par la tristesse qui a beaucoup impacté la fin d'année. Les disparitions de Louis Gomez et de Georgette Laly sont venues endeuiller notre conseil municipal déjà amputé de deux élues démissionnaires. Nous devons donc achever notre mandat à dix-neuf. Cette situation, certes involontaire, résulte de la présence d'une seule liste qui plus est respectant la parité aux dernières élections municipales. L'engagement citoyen devient une problématique sérieuse.

La commune a enregistré en 2018: 22 naissances, 10 mariages, 5 PACS et 27 décès. Elle compte, au 1^{er} janvier 2019, 2858 habitants contre 2852 au 1^{er} janvier 2018 soit une progression de 6 habitants. Cette évolution sera infirmée ou confirmée par le nouveau recensement qui doit se dérouler du 17 janvier au 16 février prochain. Pour votre information, la commune comptait 2511 habitants en 2006, 2816 en 2011 et 2858 en 2016, nombre retenu par l'INSEE aujourd'hui. 2008 électeurs sont répartis sur 4 bureaux (997 femmes, 1011 hommes dont 76 jeunes de moins de 21 ans) Pour en terminer avec les chiffres et

commencer l'énumération des actions, la commune distribue pour Noël des colis et offre en janvier un repas aux anciens. Environ 360 habitants de plus de 69 ans sont ainsi honorés et peuvent témoigner de l'intérêt que la commune leur porte.

L'association ***Danse en Omois*** ouvre les festivités par un Bal folk qui regroupe une centaine d'initiés. S'enchaînent ensuite le Printemps des Peintres et le Printemps des Conteurs, initiés pour le premier par un groupe d'artistes et pour le second par la Bibliothèque départementale de prêt relayée par la bibliothèque municipale. Clin d'oeil à Louis Gomez qui s'est beaucoup attaché à développer la culture dans l'espace communal.

A défaut de ne pouvoir citer toutes les associations, le diaporama réalisé par Bernard Poggi-Vérignon que je remercie vivement pourra témoigner des nombreuses activités de la commune. Activités que je peux séparer avec, d'une part, les occasionnelles et d'autre part, les régulières. Parmi les occasionnelles, je citerai la Zumba de ***l'ANAT de l'Omois***, le jeu-découverte de l'Abbatiale conçu par le ***Courtil des Simples***, le Tir à l'Oiseau par la ***Compagnie d'Arc***, les brocantes organisées par le ***Comité des Fêtes***, ***l'Amicale de Crogis***, les habitants de la rue Hector Papelard à Monneaux et les habitants des Coquelicots, les tournois du ***Pétanque-club***, le rassemblement de motos Harley-Davidson organisé par l'association ***Kustom Kulture***, la Frappadingue, le ***Trail Jean de La***

Fontaine, la **Marche des Réconciliations**, les animations du **foyer de Monneaux** et de la **Compagnie Ambulans Théâtre**, le **Festival Jean de La FONTAINE** et le Marché de Noël mis en place par l'association **Les Abeilles**. Pour les animations régulières, je citerai à nouveau **Danse en Omois** et les Abeilles, la **G.V. Castelle**, les ateliers de percussion et d'arts plastiques de **GAME**, le **Club Informatique**, le **Club du 3^{ème} âge**, le **Tir à l'Arc**, le Badminton, la Bibliothèque, la halte-garderie de la communauté d'agglomération, les Centres de Loisirs, l'Ecole de cyclisme de l'**ECCT** et les portes ouvertes de l'Abbatiale encadrées par l'**Association de Sauvegarde**, initiée elle aussi par Louis Gomez.

Trois associations méritent encore un grand coup de chapeau. La première sera **l'Etoile Cycliste** qui, par l'organisation de différentes compétitions de VTT, fait découvrir les chemins de vignes et les sous-bois à beaucoup de clubs des Hauts de France et porte ainsi haut le paysage essômois. Nul doute qu'en faisant découvrir notre territoire avec son joyau architectural qu'est l'abbatiale, notre édifice ne peut être ignoré. La place des jeunes est prépondérante au sein de l'association et sa renommée a contraint la présidente à refuser des inscriptions malgré l'important investissement de ses bénévoles.

La seconde association qui mérite aussi un coup de chapeau sera celle de la **Sauvegarde de l'abbatiale** qui a placé cette année très haut le curseur des Journées du Patrimoine. En ayant fait appel à Thierry Bonne, artiste-architecte, pour illuminer

l'intérieur de l'édifice nul n'imaginait l'impact et l'engouement que cette opération allait engendrer. Aidé par les entreprises SNDuval pour l'électricité et Flamand-Rogé pour la métallierie-serrurerie, Thierry Bonne a maîtrisé pleinement son art et fait en sorte que l'œuvre soit à demeure.

La troisième association est celle des **Anciens Combattants** qui, en plus des cérémonies habituelles, a su répondre à la commémoration du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18.

Beaucoup d'enfants encadrés par leurs enseignants, de parents, d'anciens Combattants et d'élus ont concouru à la réussite de l'évènement. La veille du 11 novembre, des enfants volontaires accompagnés par leurs parents avaient déposé des lumignons sur les tombes des Soldats Morts pour la France aussi bien au cimetière Ancien qu'au cimetière de Monneaux.

Un grand MERCI à tous les présidentes et présidents d'associations qui œuvrent pour animer la commune.

La vie d'Essômes a pris une dimension nationale avec une émission de France-Culture qui a permis à Tony Legendre de parler du milieu libre de Vaux et une dimension internationale, mais oui!, avec l'interview de Gilles Bucquet et de moi-même par la télévision sud-coréenne; interview qui portait sur le bail environnemental rural signé en 2009 par la commune et permettant à un maraîcher bio de s'installer (M. VRAY). Le thème du reportage était centré sur la guerre de l'eau.

L'année 2018 a aussi été marquée par la fermeture d'une classe à l'école maternelle Lucien Delage et

l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire de la Cote 204 en raison du dédoublement des CP. Dommage que l'extension de l'école maternelle prête pour la rentrée 2017 n'ait servi qu'une année. Pour l'ouverture de la 8^{ème} classe à l'école élémentaire, les agents techniques communaux ont mis les bouchées doubles pour que la 3^{ème} salle soit opérationnelle à l'antenne de Monneaux.

La baisse de la natalité comme annoncée tout à l'heure pour 2018 engendrera encore certainement des désagréments dans les années futures, mais proches, dans la mesure où les enfants de 2 ans sont accueillis .

Merci à tous les agents communaux qui œuvrent pour le bon fonctionnement des écoles mais aussi pour la bibliothèque, le secrétariat, les centres de loisirs et les autres lieux publics. Merci aux agents techniques qui font au mieux pour entretenir la commune, un vaste territoire, et ce malgré un manque d'effectif et des sollicitations assez fréquentes des habitants.

2018 a vu la CARCT prendre la compétence GEMAPI qui libère ainsi la commune de l'aménagement du ru. Tous les travaux liés à la revalorisation des berges et les effacements de seuils se feront toujours en liaison avec la commune. Pour l'entretien des berges du rû, je tiens à remercier les ouvriers du chantier d'insertion porté par l'Association *Un château pour l'emploi* et encadré de main de maître par Thibaut Charpentier.

2018 a vu aussi l'adhésion de la commune au Syndicat du Ru de Nesles pour la poursuite des travaux hydro-viticoles dont les projets n'ont pas changé. La commune a ainsi rejoint

celle d'Etampes-sur-Marne, de Nesles-la-Montagne, de Nogentel et de Château-Thierry. Les actions 2018 ont principalement porté sur l'acquisition de terrains en vue de l'implantation des bassins de rétention.

Pour 2019, peu de projets sont actuellement inscrits faute de lisibilité sur les données financières. Néanmoins, des travaux d'assainissement devraient être réalisés rue Staline ainsi que des travaux sur le réseau pluvial rue de la Marne. Dans un futur proche, nous devrions signer avec l'ex-Logivam la vente du terrain rue du Jeu d'Arc. Les habituels travaux de voirie seront budgétés en fonction des finances disponibles. Nous savons que les dégradations des bandes de roulement sont importantes et faisons en sorte d'y remédier. Nous ne pouvons pas évoquer les finances sans nous insurger contre les médias qui ont su mettre en exergue l'augmentation du taux de la taxe d'habitation avant sa suppression. Sachez que mise à part une seule année, le taux a été régulièrement augmenté. Un point d'augmentation sur les trois taxes nous rapportent 10 000€.

Emettre des vœux n'engage que celui qui les formule et l'actualité me pousse à élargir la sphère communale. Tout d'abord je tiens à remercier la **COB de Château-Thierry** pour ses nombreuses interventions sur la commune, que ce soit pour des cambriolages, des querelles de voisinage, des accidents et des violences intra-conjugales. Destinataire comme tous les collègues ici présents, des faits et des interventions journalières des gendarmes de la COB, je suis attristé par le nombre des

violences faites aux femmes. Il ne se passe pas une journée sans que la presse n'ait à relater de tels faits. Cela est inadmissible et nous devons les combattre au même titre que d'autres causes. Merci encore à la COB et bon courage.

Parlons des autres causes pour lesquelles nous devons agir rapidement.

Le réchauffement climatique peut paraître lointain pour certains mais il est réellement là, à notre porte. La viticulture a connu une année exceptionnelle grâce à un été particulièrement chaud. L'agriculture en a par contre souffert énormément. Si, comparativement à d'autres régions, nous avons connu peu de pluies torrentielles, celles du 12 juin ont néanmoins inondé le centre-bourg et à nouveau généré un arrêté de catastrophe naturelle. Ce n'est que le 15^{ème}.

Nous devons lutter aussi contre la pauvreté qui plonge certaines familles ou personnes seules dans le désarroi. Merci à **Coallia** et à son personnel qui œuvre au quotidien pour subvenir aux difficultés de ces personnes.

Quand la vie quotidienne devient de plus en plus difficile, quand le taux de chômage reste élevé alors que des offres d'emploi restent vacantes, quand le pouvoir d'achat réel recule, les citoyens doivent-ils pour autant délaisser leurs institutions républicaines et ne plus avoir confiance en elles? Doit-on remettre en cause les représentants élus? Leur demander de rendre des comptes est un acte légitime, remettre en cause leur légitimité me paraît grave. La citoyenneté est aujourd'hui une cause pour laquelle nous devons agir.

A travers les conflits, les catastrophes naturelles, les déplacements massifs de population vulnérables, peut-on voir quelques lueurs d'espoir malgré notre impuissance. Nous pouvons certainement résoudre la crise de la solidarité qui se révèle être celle la plus accessible selon nos moyens. La solidarité ne s'exprime pas forcément par des moyens financiers, elle doit surtout contrecarrer la crise d'individualisme qui devient aigüe. Porter attention à l'autre ne coûte rien. Les querelles de voisinage, les incivilités qu'elles soient routières, environnementales ou autres devraient nous faire réaliser des économies. La révolte actuelle qui est révélatrice d'une crise, à la fois sociale et politique, qui peut se justifier, ne peut en aucun cas être sujette à des actes de violence et de dégradations de biens publics et privés. La solidarité est une cause que nous devons encourager.

Eduquons de toutes nos forces nos jeunes au respect, à l'écoute, à la bienveillance, à la solidarité, à la fraternité faute de ne pouvoir être entendu par les adultes.

Bonheur et bonne santé paraissent des banalités et pourtant!.
Bonne année 2019.

Jean-Paul Clerbois
Maire d'Essômes-sur-Marne